

Data Center - Sélection et Contractualisation

Référence : **DC-DCC**

Durée : **2 jours (14 heures)**

Certification : **Aucune**

Connaissances préalables

- 1-Notions théoriques relatives au rôle des Datacenters dans la stratégie des systèmes d'informations
- 2-Connaissances théoriques au sujet du matériel informatique et des activités de production informatique

Profil des stagiaires

- Toute personne impliquée directement ou indirectement dans un projet de relocalisation de salle informatique en Datacenter et/ou de primo-conception d'une salle informatique hébergée en Datacenter
- Tout décideur en charge de la sélection et de la contractualisation d'une offre Datacenter, pour le compte d'une organisation bénéficiaire à terme de cette offre

Objectifs

- Connaître et savoir quantifier les principaux indicateurs de capacité de l'offre d'hébergement à pourvoir
- Présélectionner les offres Datacenter en rapport avec la réalité économique et l'identité de l'organisation bénéficiaire
- Appréhender et contrôler les critères de relocalisation du Datacenter
- Structurer et Rédiger le cahier des charges de l'offre d'hébergement
- Gérer la consultation et comparer les offres
- Contractualiser en toute sérénité, par inclusion de l'ensemble des modalités essentielles

Certification préparée

- Aucune

Méthodes pédagogiques

- 6 à 12 personnes maximum par cours, 1 poste de travail par stagiaire
- Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de réflexions

Formateur

- Consultant-Formateur expert Datacenter

Méthodes d'évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Contenu du cours

1. Le Datacenter : un fournisseur de services et non un partenaire

- La prestation fournie par un Centre de données ne partage ni les coûts ni les risques de l'organisation bénéficiaire, qui n'est donc pas exonérée de la gestion de ses obligations et objectifs propres

2. Principaux critères et indicateurs de qualification et de capacité

- Considérations d'agencement et de poids, volumes d'actifs IT
- Quantification de la consommation énergétique
- Topologie physique du réseau
- Prise en compte de la densité d'urbanisation
- Impacts de la Stratégie de résilience
- Critères d'évolutivité capacitaire, correction des écarts actuels de conformité
- Sensibilité et propriété des actifs matériels et immatériels
- Contraintes réglementaires et sectorielles

3. Présélection des Datacenters éligibles

- Prise en compte des paramètres géographiques et environnementaux
- Contraintes de proximité des centres de calcul
- Critères économiques et financiers
- Critères de conception du bâtiment et de la salle cible(s)
- Aspects sectoriels et réglementaires

4. Conception du Cahier des charges de la prestation d'hébergement

- Description du périmètre et de la prestation attendue
- Inventaire projeté des actifs IT
- Énonciation des critères de localisation du site Datacenter d'accueil
- Énonciation des caractéristiques physiques du bâtiment Datacenter
- Qualification de la conformation et des paramètres de la zone d'hébergement cible
- Énonciation et qualification des services adossés à l'offre d'hébergement
- Précision des modalités de gestion contractuelle
- Précision des modalités de mise en service

5. Gestion de la consultation des fournisseurs de prestation d'hébergement

- Dépouillement et comparaison des offres des soumissionnaires
- Évaluation de la pertinence des offres d'hébergement sur le plan technique
- Évaluation de la pertinence des offres d'hébergement sur le plan de l'organisation des services
- Pondération des paramètres financiers

6. Gestion de la Phase de contractualisation

- Optimisation financière : ramping, coût de l'énergie
- Optimisation logistique : gestion des stocks et des accès
- Onboarding : rôle du Datacenter durant la Relocalisation effective
- Pilotage du contrat de service : SLA, KPI et reportings

7. Conclusions et synthèse

-

Notre référent handicap se tient à votre disposition au [01.71.19.70.30](tel:0171197030) ou par mail à referent.handicap@edugroupe.com pour recueillir vos éventuels besoins d'aménagements, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.